



- AVIS - D'ENQUETE PUBLIQUE

Par arrêté municipal en date du 04/08/2016, Madame la Maire de Paris ouvre une enquête publique à la **Mairie du 15ème arrondissement** – 31, rue Péclet – 75015 PARIS

du 12 septembre au 14 octobre 2016 inclus.

Cette enquête publique concernant le projet « **TOUR TRIANGLE** » a pour objet la demande de permis de construire :

PC 075 115 15 V 0070 déposée le 24/12/2015 concernant, la construction qui sera située le long de l'avenue Ernest Renan d'un immeuble de Grande Hauteur (IGH) à vocation économique comprenant notamment : des bureaux, un hôtel de 120 chambres, un centre de Conférences, un restaurant panoramique, un belvédère au sommet, des commerces, des équipements d'intérêt collectif avec un équipement dédié à la petite enfance, un centre de santé et un espace culturel. La surface de plancher est d'environ 92.180 m2, la hauteur du projet est de 180 m (R+43).

Le dossier d'enquête comporte notamment une étude d'impact qui a fait l'objet d'un avis de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement sur le dossier.

Cet avis est joint au dossier d'enquête déposé en mairie du XVème arrondissement qui sera mis à la disposition du public, lequel pourra en prendre connaissance et consigner ses observations sur les registres déposés à cet effet les lundis, mardis, mercredis et vendredis de 8 heures 30 à 17 heures, les jeudis de 8 heures 30 à 19 heures 30.

La consultation du dossier d'enquête sera également possible lors des permanences de la commission d'enquête les samedis 24 septembre, 1^{er} octobre et 8 octobre de 9 heures 30 à 12 heures 30 (les bureaux sont habituellement fermés les samedis, dimanches et jours fériés).

Afin d'informer et de recevoir les observations écrites ou orales du public, la commission d'enquête ou un de ses membres assurera les permanences à la mairie du XVème arrondissement de la manière suivante :

Jeudi 15 septembre 2016, 16h30 à 19h30 Lundi 19 septembre 2016, 9h30 à 12h30 Samedi 24 septembre 2016, 9h30 à 12h30	Lundi 26 septembre 2016, 14h30 à 17h30 Samedi 1er octobre 2016, 9h30 à 12h30 Jeudi 6 octobre 2016, 16h30 à 19h30	Samedi 8 octobre 2016, 9h30 à 12h30 Lundi 10 octobre 2016, 9h30 à 12h30 Jeudi 13 octobre 2016, 16h30 à 19h30
--	---	---

Sont désignés membres de la commission d'enquête, en qualité de :

Président :

- **M. Stanley GENESTE**, Consultant en urbanisme et aménagement – Gérant de la société GUAM (conseil, assistance et formation en urbanisme),

Membres titulaires :

- **M. Yves NAUDET**, Architecte – ingénieur en chef-DPLG-retraité,

- **M. François BERTRAND**, Ingénieur de l'école centrale de Paris-retraité,

En cas d'empêchement de **Stanley GENESTE**, la présidence de la commission sera assurée par un membre titulaire de la commission.

- **M. Yves NAUDET**, Architecte – ingénieur en chef-DPLG-retraité,

Membre suppléant :

- **M. Mathias ROLLOT**, Architecte et enseignant,

Il sera organisé une réunion d'information et d'échange avec le public, présidée par le Président de la commission d'enquête et ses membres le 21 septembre 2016 à 19h au Pavillon de l'Arsenal – La Halle – 21, boulevard Morland – 75004 Paris.

Pendant l'enquête, les observations pourront également être adressées par écrit, à l'attention de **M. Stanley GENESTE**, Président de la commission d'enquête publique, à l'adresse de la mairie du 15ème arrondissement – 31, rue Péclet – 75015 Paris en vue de les annexer aux registres.

A compter de l'ouverture de l'enquête publique, des informations sur le dossier soumis à enquête peuvent être demandées auprès de la Mairie de Paris - Direction de l'Urbanisme – Service du Permis de Construire et du Paysage de la rue, 6, promenade Claude Lévi-Strauss – CS 51388 75639 PARIS CEDEX ou à l'adresse mail suivante : du-enquetepublique.tourtriangle@paris.fr.

La personne responsable du projet est la SCI TOUR TRIANGLE - représentée par Monsieur Vincent JEAN-PIERRE - 2 place de la Porte Maillot - 75017 PARIS.

À l'issue de l'enquête, copies du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur seront tenues à disposition du public pendant une durée d'un an : à la Mairie du XVème arrondissement, 31, rue Péclet – 75015 PARIS CEDEX 15; à la Préfecture de Paris, D.R.I.E.A. - UTEA 75 - UT3 - 5 rue Leblanc - 75015 PARIS, à la Direction de l'Urbanisme - Pôle Accueil et Service à l'Usager - espace consultation (1er étage) - 6, promenade Claude Lévi-Strauss - CS 51388 - 75639 PARIS CEDEX 13, sur le site de la Mairie de Paris (www.paris.fr).

Toute personne intéressée pourra en obtenir communication en s'adressant par écrit à la Mairie de Paris - Direction de l'Urbanisme - Sous-Direction des Ressources - Mission Juridique - 121 avenue de France - CS 51388 - 75639 PARIS CEDEX 13.

L'autorité compétente pour prendre la décision sur la demande de permis de construire est Madame la Maire de Paris.